

INCENDIES DESASTREUX DANS NOTRE REGION

VIVE DEFENSE DE L'HON. KING

Dans deux discours prononcés à Guelph, hier soir le premier ministre défend son administration avec ardeur

CONTRE LA PROTECTION

(Presse Canadienne)
Guelph, Ont., 10.—Le premier ministre King a répondu au chef de l'opposition ici hier soir. Le premier ministre déclara d'abord qu'il n'avait pas encore eu le temps d'étudier tous les points du discours que M. Meighen a prononcé à Guelph, hier après-midi.

Il releva l'accusation de M. Meighen à l'effet que le gouvernement n'a aucune œuvre remarquable à son crédit et dit que le gouvernement a: 1. réduit les dépenses de \$100,000,000 au cours des quatre dernières années; 2. réduit la taxe à 75 pour cent de ce qu'elle était; 3. réduit la dette publique de \$83,000,000 alors que le gouvernement Meighen l'avait augmentée de \$173,000,000; 4. que le gouvernement a ajouté à la dette du Canada National moins que n'a ajouté l'administration Meighen. Ne sentez pas la des œuvres remarquables? demanda M. King.

Le langage militaire où le premier ministre prononça son discours était rempli d'audace.

Au cours des premiers discours, tout semblait indiquer que les orateurs s'apprêtaient à faire, mais les interruptions ne tardèrent pas à cesser.

En parlant du discours de M. Meighen à Guelph, M. King a déclaré que la tâche de l'opposition n'est pas de donner la peine d'analyser la situation avec soin mais qu'il s'agit de parler de généralités.

"Une des choses que dit M. Meighen, continua le premier ministre, c'est que le gouvernement n'a aucune œuvre remarquable à son crédit. Quand nous avons pris en mains l'administration du pays, les dépenses se chiffraient à \$250,000,000 et nous les avons réduites de \$100,000,000 au cours des quatre années de notre administration. Je vous le demande, n'est-ce pas là une œuvre remarquable? Si vous prenez le montant d'argent qui est perçu du peuple au moyen des taxes lorsque nous sommes entrés en fonctions et si vous le comparez avec le montant des taxes présentes vous vous rendez compte que pour chaque dollar relevé au moyen des taxes, il y a quatre ans, le peuple n'a dû que payer cinquante centimes de plus."

"En d'autres termes, nous ne percevons du peuple, du moins c'est ce que nous avons fait l'année dernière, que trois quarts de la somme prélevée il y a quatre ans. Et plus cela dure les deux années pen- sées lesquelles M. Meighen déclinait le pouvoir après la guerre, la dette publique s'accroît de \$173,000,000. Au cours des trois dernières années fiscales, nous avons réduit la dette publique de quelques millions de dollars. La dernière année de son administration, M. Meighen augmenta la dette publique de \$22,000,000 et la deuxième année de \$81,000,000. Dans notre première année soit en 1922-23 nous avions un déficit non pas de \$81,000,000 mais de \$21,000,000, et l'année suivante après que notre politique fut mise en œuvre au lieu d'un déficit il y eut un surplus de \$36,000,000 et l'année dernière ce surplus était porté à \$78,000,000. Si vous additionnez nos deux surplus et si vous déduisez le déficit, vous trouverez que le résultat net pour nos trois années d'administration constitue une réduction de la dette publique tandis qu'au cours des deux années du régime Meighen la dette publique accusa une augmentation de \$178,000,000. Si ce n'est pas là une œuvre remarquable, je me demande ce que c'est."

"M. Meighen parle des chemins de fer et dit quelle était leur situation comme vous le savez le Grand-Tronc fut pris en mains par le gouvernement en 1919, parce qu'il était en banqueroute. Le gouvernement d'alors ne put pas le faire et d'habitude aux Etats-Unis et ne l'a pas mis entre les mains de liquidateurs mais a pris le chemin de fer à sa charge et l'a achevé avec l'argent du peuple. Ils ont aussi une loi pourvu que la construction de la coopération de tous les différents systèmes à l'exception du Pacifique Canadien. Cette loi fut passée en 1919. Nous sommes entrés en fonctions en 1921, mais jusqu'à la fin de l'année il fut fait pour consolider les différents systèmes. Les deux systèmes existaient encore avec deux personnes à leur tête ainsi que deux personnes différentes à un coût double et quel fut le résultat de tout ceci? Le résultat fut qu'au cours des deux années durant lesquelles M. Meighen fut en mains l'administration des chemins de fer il augmenta leur dette à près de \$278,000,000.

Cette somme de \$278,000,000 est de la dette que nous avons ajoutée à la dette des chemins de fer au cours des trois années durant lesquelles nous en avons eu le contrôle."

M. King attribua l'accroissement de la dette des chemins de fer au taux de \$50,000,000 par année non pas à la nationalisation mais à la mauvaise administration par une compagnie privée.

"Il est tout-à-fait injuste, continua le premier ministre de tenir le gouvernement responsable des déficits des chemins de fer quand ces déficits sont causés par des charges fixes qui sont restées impayées depuis nombre d'années. Sous l'administration des libéraux les déficits des chemins de fer nationaux ont été changés en surplus."

Le premier ministre dit ensuite que tandis que le parti libéral travaillait dans l'intérêt du pays, M. Meighen lui représentait des intérêts spéciaux. Il parla ensuite des allusions de M. Meighen au tarif dans son discours de Guelph.

"M. Meighen, dit-il, a cité une résolution du parti conservateur sur le tarif et a déclaré que les membres du gouvernement l'ont combattue. Mais M. Meighen a omis de dire que ce ne sont pas seulement les membres du gouvernement qui s'y sont opposés mais tous les membres du parti progressiste tous les membres des groupes indépendants et travaillistes ainsi que la seule femme députée de la Chambre, tandis qu'elle ne fut appuyée que par à peu près la moitié seulement des partisans de M. Meighen à la Chambre."

"C'est là aussi, ajouta M. King, la politique sur laquelle M. Meighen a été incapable de faire élire un seul candidat dans six provinces aux dernières élections générales et de plus elle fut battue en Chambre par une majorité de 110 voix, la plus forte obtenue depuis la Confédération."

Le sénateur McQuaid dans son discours défia M. Meighen de pouvoir produire des listes de prix d'instruments aratoires, il y a quatre ans, ainsi que des listes des prix actuels et de démontrer qu'il ne s'est pas produit une diminution dans les prix de ces instruments au cours de l'administration des libéraux.

M. James MacCorm, député de North Bruce, fit remarquer qu'au cours des vingt-cinq dernières années, il s'est fait un changement colossal dans les dépenses faites par le peuple. Il cita des chiffres pour démontrer les sommes qui se dépensent seulement pour l'achat et l'entretien des automobiles au pays et ajouta qu'il est tout-à-fait inutile de se plaindre de ne pas les faire ne sont-elles pas meilleures. Au cours de l'année dernière, 571,000 autos ont été achetées par des Canadiens tandis que 229,000 personnes envoyaient des rapports sur leurs revenus démontrant qu'ils ne payaient pas de taxes. MM. Boivin et Bullock parlèrent en français et en anglais. M. Marler en anglais seulement tandis que MM. Cardin et Rinfret ne parlèrent qu'en français.

L'assemblée fut présidée par le maire de Granby, M. P. E. Boivin.

A l'arrivée des orateurs la fanfare se fit entendre et une procession avec flambeaux défila jusqu'à la demeure de l'hon. M. Boivin puis ensuite au parc public où se tint l'assemblée.

M. Boivin a déclaré que le premier ministre a droit de se remercier pour l'honneur qu'il a fait au comté de Shefford en le choisissant pour faire partie de son cabinet et que si les conservateurs refusent de le laisser élire par acclamation le mois prochain et s'ils amènent un étranger du dehors afin d'éviter une élection par acclamation il lui fera une lettre à Montréal où il prétendrait main forte à des candidats qui auront à faire une grosse lutte car il est maintenant lieutenant de parti et non plus un simple soldat dans les rangs du parti.

M. Rinfret parla des capacités du nouveau ministre et il déclara qu'il a la certitude qu'en dépit de ses succès M. Boivin continuera à être un véritable ami du peuple.

M. Bullock parla de la valeur qu'attachent à M. Boivin, son parti et son comté et il fit allusion à l'aide qu'il lui-même du nouveau ministre au cours des quatre dernières années.

L'hon. M. Marler parla pour la première fois depuis sa nomination comme ministre, n'ayant pas le serment d'office qu'il a pris au cours de la journée d'hier. Il attribua sa nomination à la générosité et au "fair play" des Canadiens-Français. Il croit que sa nomination faite en vue de représenter plus ou moins les intérêts financiers de la Métropole doit servir de garantie au nouveau ministre et il déclara qu'il ne sera pas déçu. Il déclara qu'il n'aura pas de déception et qu'il croit que le député de Shefford n'a aucune crainte d'être défait, car il est l'homme voulu par son pays. Il rappela à l'assemblée que les hommes que les conservateurs ont comme candidats sont les mêmes qui ont été défaits d'une façon si décisive en 1921 et que les problèmes auxquels il faut faire face sont pratiquement les mêmes qu'alors. Il fit en terminant une comparaison entre la situation du Canada et celle des autres pays qui ont participé à la guerre et déclara que la situation du pays est présentement la même.

Le ministre de la Marine et des Pêches, M. Cardin, dit que le parti libéral remportera la victoire et qu'il croit que le député de Shefford n'a aucune crainte d'être défait, car il est l'homme voulu par son pays. Il rappela à l'assemblée que les hommes que les conservateurs ont comme candidats sont les mêmes qui ont été défaits d'une façon si décisive en 1921 et que les problèmes auxquels il faut faire face sont pratiquement les mêmes qu'alors. Il fit en terminant une comparaison entre la situation du Canada et celle des autres pays qui ont participé à la guerre et déclara que la situation du pays est présentement la même.

La foudre tombe ce matin à St-Maurice, et une conflagration menace de détruire la Baie du Febvre, hier soir

LOURDES PERTES

(De notre correspondant)
St-Maurice de Champlain, 10.—La foudre est tombée, ce matin, à quatre heures et quart, dans notre paroisse, au cours de l'un des plus gros orages de la saison.

M. Antoni Guilbert a été fort éprouvé. La foudre est tombée sur sa grange et toute sa récolte de foin a été détruite. Il y avait 5,000 bottes de foin de cette année, en plus de 100 balles de la récolte de l'an dernier. Une grande quantité de bois de sciage a aussi été la proie des flammes. Trois cochons ont été brûlés.

Tous les voisins ont été main-forte à M. Guilbert, mais malheureusement rien n'a pu être sauvé.

Les dommages sont estimés à \$2,000.

CONFLAGRATION A LA BAIE DU FEBVRE

(De notre correspondant)
La Baie du Febvre, 10.—Un gros incendie qui a éclaté chez M. Dénéri Janelle, hier soir, a détruit sa grange et tout son contenu, de même que plusieurs hangars à bois. Heureusement que le vent soufflait du bon côté, car nous aurions eu à enregistrer un désastre et plusieurs maisons seraient aujourd'hui un amas de ruines. Devant le danger de conflagration, plusieurs citoyens ont déménagé et transporté leur ménage en lieu sûr.

Le feu a été mis sous contrôle alors que les puits devenaient à sec. Comme il n'avait pas plu depuis plusieurs jours, l'eau n'était pas en abondance, et c'est heureux que l'on ait eu raison de l'élément destructeur à temps.

Toute la récolte de M. Janelle est une perte totale.

Il était vers 10.30 ou 11 heures quand on aperçut les flammes sortant du toit de la grange. On ignore l'origine du feu.

Marler s'offre comme garantie

Le fait de l'avoir admis dans le cabinet est une preuve que M. King ne ruinera pas les hommes d'affaires, dit-il

MANIFESTATION A M. BOIVIN

(Presse Canadienne)
Granby, 10.—L'hon. Georges H. Boivin, ministre des Douanes et de l'Académie, et l'hon. Herbert Marler, ministre sans portefeuille dans le gouvernement King ont fait leurs premiers discours depuis leur nomination comme ministres de la Couronne, hier soir au cours d'une assemblée en plein air ici.

L'hon. M. Boivin reçut un accueil enthousiaste dans sa ville natale ainsi que l'hon. M. Marler qui fut acclamé comme le représentant de la population de langue anglaise de Montréal.

L'hon. P. J. A. Cardin, ministre de la Marine et des Pêches, M. F. S. Bullock, M.P.P. de Shefford et Fernand Rinfret M.P. adressèrent la parole.

MM. Boivin et Bullock parlèrent en français et en anglais. M. Marler en anglais seulement tandis que MM. Cardin et Rinfret ne parlèrent qu'en français.

L'assemblée fut présidée par le maire de Granby, M. P. E. Boivin.

A l'arrivée des orateurs la fanfare se fit entendre et une procession avec flambeaux défila jusqu'à la demeure de l'hon. M. Boivin puis ensuite au parc public où se tint l'assemblée.

M. Boivin a déclaré que le premier ministre a droit de se remercier pour l'honneur qu'il a fait au comté de Shefford en le choisissant pour faire partie de son cabinet et que si les conservateurs refusent de le laisser élire par acclamation le mois prochain et s'ils amènent un étranger du dehors afin d'éviter une élection par acclamation il lui fera une lettre à Montréal où il prétendrait main forte à des candidats qui auront à faire une grosse lutte car il est maintenant lieutenant de parti et non plus un simple soldat dans les rangs du parti.

M. Rinfret parla des capacités du nouveau ministre et il déclara qu'il a la certitude qu'en dépit de ses succès M. Boivin continuera à être un véritable ami du peuple.

M. Bullock parla de la valeur qu'attachent à M. Boivin, son parti et son comté et il fit allusion à l'aide qu'il lui-même du nouveau ministre au cours des quatre dernières années.

L'hon. M. Marler parla pour la première fois depuis sa nomination comme ministre, n'ayant pas le serment d'office qu'il a pris au cours de la journée d'hier. Il attribua sa nomination à la générosité et au "fair play" des Canadiens-Français. Il croit que sa nomination faite en vue de représenter plus ou moins les intérêts financiers de la Métropole doit servir de garantie au nouveau ministre et il déclara qu'il ne sera pas déçu. Il déclara qu'il n'aura pas de déception et qu'il croit que le député de Shefford n'a aucune crainte d'être défait, car il est l'homme voulu par son pays. Il rappela à l'assemblée que les hommes que les conservateurs ont comme candidats sont les mêmes qui ont été défaits d'une façon si décisive en 1921 et que les problèmes auxquels il faut faire face sont pratiquement les mêmes qu'alors. Il fit en terminant une comparaison entre la situation du Canada et celle des autres pays qui ont participé à la guerre et déclara que la situation du pays est présentement la même.

Le ministre de la Marine et des Pêches, M. Cardin, dit que le parti libéral remportera la victoire et qu'il croit que le député de Shefford n'a aucune crainte d'être défait, car il est l'homme voulu par son pays. Il rappela à l'assemblée que les hommes que les conservateurs ont comme candidats sont les mêmes qui ont été défaits d'une façon si décisive en 1921 et que les problèmes auxquels il faut faire face sont pratiquement les mêmes qu'alors. Il fit en terminant une comparaison entre la situation du Canada et celle des autres pays qui ont participé à la guerre et déclara que la situation du pays est présentement la même.



Voici quelques-uns des députés ou ministres affectés par les derniers changements annoncés par le premier ministre du Canada dans son discours de Richmond Hill. En haut de gauche à droite, on voit l'hon. J. A. ROBB, qui devient ministre des Finances; l'hon. George W. GORDON, député de Peterboro, ancien assistant-orateur de la Chambre, qui prend le ministère de l'Immigration et de la Colonisation, auparavant délégué par l'hon. J. A. Robb; l'hon. Herbert MARLER, de Montréal-St-Laurent, qui devient ministre sans portefeuille.

En bas, de gauche à droite, M. Thomas VIEN, député de Lethbridge, nommé membre de la Commission des Chemins de fer; l'hon. George H. BOIVIN, qui succède à l'hon. Jacques Bureau comme ministre des Douanes et de l'Académie; et l'hon. Lucien CANNON, qui remplit la vacance créée par la démission de l'hon. E. J. McMurray comme solliciteur-général.

COMMANDANTS DU MERITE AGRICOLE

(De notre correspondant)
Québec, 10.—La province de Québec, depuis dix heures hier matin à ses quatre premiers commandeurs de l'Ordre du Mérite Agricole: le commandeur l'honorable Joseph Edouard PERRAULT, C.R., L.L.D., ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries de la province de Québec, le commandeur Avildas Hétu, cultivateur de St-Jovite, comté de l'Assomption, le commandeur Joseph Hiram GRISELLE, B.A., D.S.A., sous ministre de l'Agriculture du Canada et le commandeur J. An- tonio Grenier, C. R., B.A., L.L.D., sous-ministre de l'Agriculture de la province de Québec.

L'imposant événement de l'investiture des nouveaux commandeurs a eu lieu au Parc de l'Exposition sous un soleil radieux en présence de plusieurs milliers de personnes venues de tous les coins de la province. C'était le plus grand événement agricole de la province et vraiment la fête a été dite de notre population rurale. En outre des plus hautes personnalités de la province et de la ville de Québec, huit lieutenants-gouverneurs des neuf provinces du Dominion étaient présents à cette grandiose démonstration. Jamais dans l'histoire du mérite agricole de notre province, fondée depuis 35 ans, en avait vu une cérémonie plus brillante ni plus imposante. Elle a été un triomphe pour l'habitant de chez nous et elle marquera d'une pierre blanche le progrès magnifique réalisé par nos cultivateurs depuis trente-cinq ans.

L'hon. N. Perceux, lieutenant-gouverneur de la province, prononça à cette occasion le discours suivant: "La fête du Mérite Agricole est comme le couronnement de notre belle saison", dit le lieutenant-gouverneur. "Elle semble toujours nouvelle et s'enveloppe, chaque année, du charme qui nous pénètre quand, après les jours d'efforts et de travaux, il nous est donné de contempler le résultat de nos labeurs et d'en moissonner ses fruits abondants."

"C'est aujourd'hui la fête de l'Agriculture. Si le Mérite Agricole nous a conviés à une fête de réjouissances, il a surtout voulu appeler ici les plus méritants cultivateurs de la province pour leur décerner publiquement des titres de noblesse."

Copie B 2 Commandeurs: h-h-Y-A-A-O "Mon gouvernement, guidé en cela par son ministère de l'Agriculture — dont les œuvres et le dévouement inépuisable à la cause agricole sont si bien connus — a passé à sa dernière session, une loi qui m'a été extrêmement agréable de sanctionner. C'est la loi créant l'Ordre du Mérite Agricole."

Un homme attaché au titre de...

DEMENTI DU MAIRE BETTEZ

Interrogé, ce matin, sur une rumeur qui courrait la rue à l'effet qu'il avait rencontré, hier soir, M. L. P. Mercier et qu'il avait reçu l'offre d'une position de registraire, M. le maire Bettetz a déclaré ce matin avec énergie à notre représentant: "C'est simplement la oeuvre d'un cerveau malade en activité. Je n'ai même pas vu M. Mercier, hier soir."

2 ELECTIONS EN MEME TEMPS

Montréal, 10.—La "Gazette" écrit ce matin: "Québec, 10.—Le gouvernement Taschereau aura l'occasion de mettre à l'épreuve sa politique à l'égard du développement hydraulique avec des élections lors de l'élection partielle du comté d'Argenteuil qui se tiendra le mois prochain, probablement le jour même des élections fédérales. Le siège du comté d'Argenteuil est devenu vacant à la suite de la mort du député libéral John Hay. Le développement des chutes Carillon est d'un extrême intérêt pour cette division, et tout indique que ce sera le principal sujet de discussion lors de la campagne d'automne, et on annonce que le premier ministre Taschereau aura l'occasion d'y défendre son attitude. On se rappelle qu'il avait manifesté son intention de s'opposer au développement du pouvoir en question si l'énergie électrique n'était pas employée au pays."

ELECTIONS DES CHEVALIERS

Grand-Mère, 10.—Les Chevaliers de Colomb de notre ville viennent de faire l'élection de leurs nouveaux officiers pour le terme 1925-26 avec les résultats suivants:

Chaplain: M. le Chanoine L. R. Lafleche;
Grand Chevalier: M. J. O. Pelletier;
Député Grand Chevalier: M. Jos. Lessard;
Chancelier: M. Pat. Hayes;
Secrétaire: M. Jos. H. Nobert;
Secrétaire-Financier: M. J. L. Champigny;
Secrétaire-Archiviste: M. W. Vannasse;
Secrétaire-Trésorier: M. André Roy;
Avocat du conseil: M. l'avocat Arthur Lefebvre;
Garde Extérieure: M. H. A. Bédard;
Garde Intérieure: M. Zéphirin Gen- dron;

Syndic: M. Eugène Caron, les deux autres Syndics dont le terme n'est pas expiré sont MM. Léo. Lavallée et Horace Nobert.

Le médecin et l'Intendant du Conseil seront nommés par le nouveau Grand Chevalier M. Pelletier d'ici peu.

Presque tous les anciens officiers avaient manifesté le désir de se retirer cette année après avoir occupé leurs charges respectives depuis plusieurs années, ce sont: MM. le Dr J. D. E. Paquin, Elmer Cléry, J. P. Elmi- le Dessureault, Léo. Dupuy, Louis Vannasse, Frédéric Montpetit.

L'installation des officiers nouveaux se fera lors d'une prochaine assemblée régulière laquelle sera présidée par le Député de District M. le notaire J. H. Desrosches.

NOUVELLE ROUTE REGIONALE

(De notre correspondant)
Grand-Mère, 10.—La nouvelle route régionale de Grand-Mère à La Tuque, via St-Tite vient de recevoir son premier baptême des automobilistes grâce à un citoyen de La Tuque, M. J. Donat Mongrain, marchand, lequel, franchi, le premier depuis que la route est livrée au public, la distance de La Tuque à Grand-Mère, via St-Tite. Parti de La Tuque mardi matin vers cinq heures M. Mongrain est arrivé à St-Tite à 11.45 a. m. le même jour sans aucun incident. La distance est de 107 milles et cette route ouvre au tourisme une des plus belles régions de la province.

M. Mongrain s'est rendu à St-Thé-ophile saluer le député de Champlain, le Dr Bordet qui a travaillé de toutes ses forces à la construction de cette route, et est retourné mercredi à La Tuque.

Le temps qu'il fera

SPORTS

BABE RUTH FRAPPE POUR LE 1000 HIER

Le Bambino se distingue contre le Red Sox et fait scorer trois points, mais son club perd par 5 à 4.

UN RALLIEMENT DU CHICAGO

(Presse Canadienne)
New-York, 10. — "Babe" Ruth a frappé pour le 1000 hier après-midi coups simples et deux coups de deux buts. Ruth a frappé pour faire scorer trois points. Son club a perdu par 5 à 4. Le point décisif a été enregistré dans la 8e manche avec un double de Fitzgerald. Deux hommes étaient alors hors-jeu.

Les Pirates ont subi un second échec consécutif aux mains des Cubs qui les ont défaits par 9 à 7. Le Chicago s'est rallié dans la 9e manche pour scorer trois fois.

Les Athletics ont encore battu les Senators. Cette fois, le score a été de 9 à 7. Les joueurs de Washington n'ont encore dans la ligue Américaine avec une avance de sept parties.

LES SCORES D'HIER

LIGUE AMERICAINE	
Washington, 1001 502 100—7 13 1	Philadelphia, 900 215 100—9 15 4
Zachary, Russell, Balfow et Savard; Groves, Rommel, Walberg Baumgardner et Perkins, Cochran.	
New-York, 300 100 100—4 9 3	Boston, 600 409 001—5 9 3
Johnson et Bengough; Wingfield et Blischoff.	
LIGUE NATIONALE	
Chicago, 000 020 000 00—9 14 2	Pittsburg, 030 000 200 01—7 13 4
Kaufmann et Hartnett; Gonzales Kremer, Adams, Morrison et Smith.	
LIGUE INTERNATIONALE	
Chicago, 100 020 000 00—9 14 2	Pittsburg, 030 000 200 01—7 13 4
Kaufmann et Hartnett; Gonzales Kremer, Adams, Morrison et Smith.	

Records de natation

(Presse Canadienne)
Stockholm, 10. — Arne Borg, champion nageur suédois, a établi hier deux records mondiaux quand il nagea les 300 verges en 5 minutes 38.1 secondes et les 500 mètres en 6 minutes et 8 secondes.

Ces deux records étaient détenus par Johnny Weissmuller, des Etats-Unis, qui avait nagé les 300 verges en 5 minutes et 38.1 secondes et les 500 mètres en 6 minutes et 8 secondes.

Le 28 juillet dernier Borg avait nagé les 500 mètres en 6 minutes et 19.6 secondes, précédant avoir abattu le record mondial de jour-là, mais cette prétention ne fut pas maintenue.

Au golf

(Presse Canadienne)
Ottawa, 10.—Après avoir joué une brillante partie contre Mlle Faunce Sharp, du club Royal d'Ottawa, hier matin, Mme F. T. Handsombody, de Québec a été éliminée hier après-midi du tournoi de championnat canadien de golf, série fermée, par Mlle A.D. Mackenzie de Toronto qui a gagné par 7 en avant et 6 à jouer.

Les parties semi finales seront jouées aujourd'hui. Les quatre joueuses qui restent encore en scène sont Mlle Mackenzie, Mlle Helen Paget d'Ottawa, Mme Maud Ross d'Ottawa, et Mlle Dora Virtue du club Witlock.

M. et Mme Joseph Milet et leurs deux enfants Lucille et Jean-Guy, du Cap, sont de retour d'un voyage à St-Geneviève et Batiscan Station.

RIOUX ET COSSETTE SONT VAINQUEURS

Ces boxeurs canadiens-français obtiennent facilement les honneurs, de même que Gus Lavigne, hier soir

VICTOIRES FACILES

Montréal, 10. — Jack Ward, poids-lourd négro de Montréal, a obtenu la décision sur Wolf Larsen, de New-York, dans le combat principal hier soir à l'Arena Mont-Royal.

Ward dès le début s'est assuré un avantage qu'il céda quelque peu vers la fin. Il mit toute son énergie dans les premières rondes mais ses efforts désespérés ne purent mettre son adversaire hors de combat. A la neuvième ronde, Larsen lança un terrible coup de gauche à Ward qui fit lever les pieds à celui-ci. Ward toucha le plancher et il chancela; lorsqu'il se releva à tel point qu'on crut bien que Larsen obtiendrait un K.O. mais ce dernier manqua par la suite du "pep" nécessaire.

Dans la dixième Ward commença tranquillement, laissant voir les effets des punitions qu'il avait reçues précédemment, et Larsen était visiblement fatigué. Ward donna le véritable et unique coup de poing de cette ronde et malgré une suprême tentative de Larsen, le boxeur local garda l'avantage.

La semi-finale entre Ted Cossette et Willie Rose finit par un knockout technique pour Cossette dans la troisième ronde. Cossette s'est servi de Rose comme d'un "punching bag" dans la deuxième et la troisième rondes.

Elzear Rioux s'est payé une pinte de bon sang (sans calembour) avec Mike Nestor, le lutteur, qui succomba pour de bon dans la deuxième ronde après être tombé deux fois dans la première. La garde de Nestor était aussi faible que son attaque, et Rioux joua avec lui comme avec un enfant.

Gerald Beaudin, 118 livres, envoya Jack Sharkey, de Troy, N.Y., au parquage dans la première ronde. Sharkey était encore sur pied au coup de neuf, mais au moment suprême il tomba comme une mouche.

La première ronde entre Gus Lavigne, de Québec, et Leo Cousineau promettait une vraie belle bataille, mais Cousineau désappointa son monde dans la deuxième. Lavigne lui logea un coup à la mâchoire qui envoya son adversaire aux étoiles.

Position des clubs

LIGUE NATIONALE	
Pittsburg, 82 30 321	
New-York, 77 30 356	
Cincinnati, 72 67 328	
Brooklyn, 64 67 353	
St-Louis, 62 72 347	
Boston, 62 74 405	
Chicago, 61 77 442	
Philadelphia, 55 75 423	

LIGUE AMERICAINE	
Washington, 62 48 369	
Philadelphia, 74 54 389	
Chicago, 70 62 380	
Detroit, 68 61 327	
St-Louis, 60 62 326	
Cleveland, 62 71 436	
New-York, 56 74 391	
Boston, 59 94 293	

UN SCANDALE

(Presse Canadienne)
Montréal, 10.—A une réunion des commissaires du Parc Dolorimier, E. C. St-Père, W. W. Lyles et Albert Berger, tenue hier, les propriétaires P. McCoy et W. Campbell, qui sont accusés d'avoir manqué aux lois des champs de courses, ont été invités à se justifier d'ici cinq jours avant que sentence ne soit portée contre eux.

CARRICK EST CANDIDAT

(Presse Canadienne)
Port Arthur, 10.—Don Carrick, 28 ans, vient de remporter le championnat amateur de golf du Canada, après de passage ici où il donnera quelques exhibitions. Il arrive du tournoi national de Pittsburg. Son père est candidat dans cette division.

DEMPEY VS WILLS

(Presse Canadienne)
San Francisco, 10.—Jack Dempsey a annoncé qu'il serait à Chicago le 14 septembre afin de conclure les arrangements au sujet de sa rencontre avec le champion local Harry Wills.

LES LANCEURS

Sam Gray, des Athletics est le premier lanceur des ligues majeures avec 14 victoires en 18 joutes. Yde, des Pirates, mène dans la ligue Nationale avec 15 victoires et 21 joutes.

UNE PARTIE QUI DECIDERA DU SORT DU BASEBALL ICI

La rencontre du "St-Maurice Paper" et de l'"International Frase Brace" dimanche au Cap aura une grande portée

UNE LIGUE INDUSTRIELLE

Une intéressante partie de balle aura lieu dimanche prochain, au Cap de la Madeleine, entre deux équipes appartenant à des industries de la ville des Trois-Rivières et de la cité voisine. Le club de la Fraser Brace et de l'International ira rencontrer celui de la Saint-Maurice Paper sur son terrain.

Les futurs adversaires pratiquent assidûment depuis quelque temps et ont obtenu que ceux qui se rendront au Cap de la Madeleine dimanche auront l'occasion d'assister à l'une des rencontres les plus passionnantes de la saison.

Bien qu'il ne soit pas aussi connu que celui de la Saint-Maurice Paper, le club de l'International et de la Fraser Brace n'en sera pas moins redoutable. Il réunit quelques-uns des plus brillants joueurs du district et pour dimanche il aura les services de bons joueurs de l'extérieur. Mentionnons simplement pour aujourd'hui Simard Miron, "Rabbit" Reid, McCarthy, Hicks et autres.

De son côté le Saint-Maurice Paper pourra compter sur sa batterie régulière Betton-Graham et ses autres excellents joueurs Lamotha, Delisle, Cutler, Prince, Chârien, Richard, Hopkins et autres.

Cette rencontre de dimanche prochain, en plus d'être très intéressante par elle-même, marque le premier pas vers l'organisation d'une ligue industrielle pour l'année 1926. Tout dépendra de l'assistance qu'il y aura.

Le St-Laurent gagne

Le St-Laurent a reçu la visite du Star qui a été défit par le score de 16 à 3. Il y eut des 2 et des trois buts et Eugène Dumont a été assez adroit pour faire un home run sur Martel.

Voici le score par manche:
St-Laurent, 16. 421 221 40—16
Star, 3. 100 002 00—3

A Blue Bonnets

Provincial Nursery, \$600, 2 ans, 5 furlongs: 1—Eileen M., 107, Romanelli; 2—Arrowanne, 110, Chalmers; 3—Harvest Time, 107, Walla. Temps: 1:01 4-5. Pas de pari.

Le cours: \$600, 3 ans, 5 furlongs: 1—1—Buena Vista, 108, Claver; 2—2—Northern Star, 111, Erickson; 3—3—Beau Nash, 105, Sayon; 4—4—Betsy Mae et Martini ont aussi couru.

Le cours: \$800, 3 ans, 5 furlongs: 1—1—Good Kall, 101, Chalmers; 2—2—Beebe, 100, Burns; 3—3—A Tarascon, 112, Ford; 4—4—Temps: 1:09 4-5.

Le cours: \$1000, 3 ans, 5 furlongs: 1—1—Cinderella, 106, Romanelli; 2—2—2—Spring Branch, 102, Bourassa; 3—3—Hs and Ands, 102, Moore; 4—4—Temps: 1:14

Le cours: \$800, 3 ans, 5 furlongs: 1—1—Rhinstone, 104, Bulcroft; 2—2—2—Metal, 106, Fisher; 3—3—3—McTabb, 94, Robson; 4—4—4—Night Off, Metson et Vibrator ont aussi couru.

Le cours: \$800, 3 ans, 1 mille: 1—1—Vander, 112, Chalmers; 2—2—2—Cordelet, 112, Walla; 3—3—3—Louis Adair, 112, Erickson; 4—4—4—Temps: 1:42 3-4.

Le cours: \$800, 3 ans, 1 mille: 1—1—Queen Bee, 104, Young; 2—2—2—Blue Tony, 114, Romanelli; 3—3—3—Frank Clark, 108, Fisher; 4—4—4—Temps: 1:41 1-5.

Le cours: \$800, 3 ans, 1 mille: 1—1—Pamilton, Coddigan et Play On ont aussi couru.

JUNE BROOKE GAGNE L'EPREUVE AU TROT

Québec, 10.—June Brooke, de Trois-Rivières, conduit par Pétvin, a gagné la course au trot 222, pour une bourse de \$500, hier, aux courses de l'Exposition, Rockland, (A. Leclerc), de St-Tite, est arrivé deuxième.

Voici le résultat des différentes courses:
Le cours: 215, amble, \$500:
1—Texas Jim, Giguère, 1:11 1-2
2—Tom B. Lévesque, 1:11 1-2
3—Billy Abrell, Cauchon 1:22 2-3
4—Gay Dents, Carrière, 1:43 4-5
5—Master Lou, Marois, 1:44 4-5
6—Effe D., 1:45 4-5

Le cours: 222, trot, \$500:
1—June Brooke, Pétvin, 2:12 1-2
2—Rockland, Leclerc, 2:12 1-2
3—Hal Bingen, 2:12 1-2
4—Isabelle, Dr Dufresne, 4:44 4-5
5—Colonel Sparks, Pétvin, 5:55 5-6
6—Effe D., 1:45 4-5

Le cours: 222, trot, \$500:
1—June Brooke, Pétvin, 2:12 1-2
2—Rockland, Leclerc, 2:12 1-2
3—Hal Bingen, 2:12 1-2
4—Isabelle, Dr Dufresne, 4:44 4-5
5—Colonel Sparks, Pétvin, 5:55 5-6
6—Effe D., 1:45 4-5

LA REFORME AU SENAT

Suite de la page 5

"Au reste, l'inconvénient sur ce point ne siège pas tant dans notre constitution que dans la manière de recruter le Sénat. Si on en faisait un corps représentatif des grands corps de la nation au lieu d'un asile pour les politiciens vieillards ou une récompense pour ceux qui ont bien mérité du parti, on aurait moins à se plaindre de lui, car il s'y rencontrerait beaucoup moins de majorités irréductibles et lentes à entamer."

La "Gazette" aussi a une opinion bien arrêtée sur ce point, et elle ne se gêne pas pour le faire savoir à M. King. Après avoir rappelé que la création d'une Chambre Haute a été une condition sine qua non de la Confédération, que la Législature de Québec a signifié à M. King d'avoir à sauvegarder les droits du Sénat et que le consentement de la province de Québec est essentiel à toute modification des pouvoirs de cette Chambre, la "Gazette" fusille en termes cinglants le procédé de M. King. "Son plan", dit-elle, "est d'arracher aux sénateurs leur indépendance, de les lier d'avance à une ligne de conduite fixe sur tous les projets de loi des Communes sans égard à leur caractère, leur but et leurs conséquences. Huit sénateurs nommés la

semaine dernière ont baissé le fouet, ont prêté le serment de servitude, et porteront le joug qu'on leur passe autour du cou. Ce n'est pas la "Gazette" qui stigmatise ainsi ces messieurs récemment élevés à la Chambre Haute, mais le premier ministre lui-même. Et la "Gazette" cite ici les déclarations mêmes de M. King.

"L'Événement" n'aime guère davantage la façon d'agir du premier ministre, et s'exprime en ces termes:

"En autant que les nouveaux sénateurs sont personnellement concernés, il y a beaucoup à dire à leur égard, mais les circonstances dans lesquelles leurs nominations ont été faites appellent en plusieurs cas des réserves sérieuses. Disons, en terminant, que la plus grave est celle que les paroles inconsiderées de M. King à Richmond Hill, samedi dernier, a déjà fait provoquer dans plusieurs journaux du pays. Le premier ministre a déclaré, en effet, que les nouveaux sénateurs étaient tous engagés d'honneur à supporter la politique de réforme sénatoriale qu'il a ébauchée dans des diatribes colorées contre la Chambre Haute. Si tel est le cas, le dernier acte du chef libéral avant de demander la dissolution du Parlement est entaché d'une petite félonie à la fois injuste pour la représentation sénatoriale et injurieuse

pour les nouveaux sénateurs. Des hommes de cœur qui ont mérité par leurs services publics l'honneur de siéger au Sénat se doivent à eux-mêmes de n'accepter ces positions qu'en autant qu'on ne les leur propose pas comme un marché plus ou moins digne. Certes, s'ils ont pris l'engagement annoncé par M. King, ils ont manqué au sentiment du respect de soi-même et commis une erreur de jugement qu'on pourra toujours leur reprocher. Sans doute, en conscience, une promesse indiscrette ne lie le prometteur qu'en autant qu'il est le seul à souffrir de sa légèreté.

Nous aimons à penser, par exemple, que MM. Bureau et Béland, devenus gardiens de la Constitution, feront passer leur devoir patriotique avant la promesse téméraire faite à un radical qui n'avait pas le droit de l'exiger.

Il vaudrait mieux pour leur caractère, cependant, qu'ils protestent immédiatement contre une intrusion du premier ministre qui les diminue devant leurs compatriotes de la province de Québec et devant leurs distingués collègues de la Chambre Haute!

35c On mange tout 35c

Café du Platon

Ouvert jour et nuit

Le meilleur repas en ville à 35c de 6 heures, le matin à 10 heures le soir.

Musique d'orchestre au dîner par le prof Robert, violoniste, accompagné de M. Boivin, pianiste du Théâtre Gaieté et de deux autres excellents musiciens.

Orchestre au complet, tous les dimanches soirs, de 8.30 hres à 11 hres P.M.

Café du Platon

35c A. MIRON, Prop. 35c TEL. 1753

British Consols Cigarettes

12 pour 15¢ 20 pour 25¢
AUSSI EN BOITES DE 80 ET 100

La plus grande marque indépendante en Amérique

On peut échanger les "Cartes illustrées" en s'adressant personnellement aux bureaux du journal "Le Nouvelliste", 179 rue St-Georges, Trois-Rivières, P.Q.

Ce service est pour accommoder, tout spécialement les fumeurs des British Consols de la ville de Trois-Rivières et des environs.

Pour échanger par la poste on doit s'adresser seulement, comme suit: British Consols, Casier Postal 306, Montréal, Canada.

Baseball Dimanche

(Au Cap de la Madeleine)

Canadian International Paper & Fraser Brace vs ST-MAURICE PAPER

Admission: 50¢ Enfants: 10¢



L'ancien premier ministre W. L. FOSTER, du Nouveau Brunswick, qui entrerait dans le cabinet fédéral, comme ministre sans portefeuille, au dire du "Toronto Star".

L'ACULTE VISUELLE

On admet assez volontiers que les peuples sauvages plus habitués que nous à se servir de leur odorat, de leur ouïe, de leur vue, possèdent des sens beaucoup plus développés que nous autres qui, avec la vue que nous menons, nous servons, apparemment, beaucoup moins de ces organes. Y a-t-il quelque chose de vrai dans cette manière de voir? C'est une question à laquelle s'est efforcé de répondre le professeur Basler.

On sait que deux lignes parallèles, pour être distinguées l'une de l'autre, doivent former, sur la rétine, deux images distantes de 4 microns, millimètres de millimètres, grandeur égale au diamètre des bâtonnets, c'est-à-dire des éléments fonctionnellement indivisibles de la rétine. Cette distance de quatre microns correspond à peu près, étant donnée la distance à laquelle se trouve le cristallin de la rétine, à un angle de une minute. D'ordinaire, pour mesurer ce pouvoir on se sert de tableaux sur lesquels sont imprimés des caractères de grandeurs différentes. Ce sont là les tables de Snellen. Pour les lettres, on utilise des signes plus ou moins analogues à un E. On les place dans l'espace peut-être varié et facilement caractérisé. L'acuité visuelle ainsi mesurée varie peu d'un peuple à l'autre. Cependant, d'après Fritsch, ce seraient les Javanais qui auraient l'acuité la plus forte, puis viennent les Chinois, les Australiens, les nègres, les Européens et enfin les Japonais. Mais, d'une manière générale, les peuples sauvages ne sont pas nettement supérieurs aux Européens.

Supposons maintenant que les 2 lignes soient juste assez voisines l'une de l'autre pour que l'oeil n'en distingue qu'une. Puis rapprochons les encore davantage. L'oeil distingue parfaitement le mouvement qui, pourtant, n'est pas, pour lui, à l'intérieur des limites d'un élément indivisible de la rétine. En fait, Basler a constaté que la rétine pouvait, dans des conditions, percevoir des déplacements de 1.5 micron ou de 20 secondes. Ainsi l'acuité visuelle varie suivant le mode d'examen. On s'explique très aisément ce fait.

Quant il s'agit de deux lignes immobiles, il faut voir qu'on les distingue l'une de l'autre qu'il y ait entre elles au moins un élément rétinien d'environ 4 microns qui ne soit pas influencé sans que les mages se brouillent. Par contre, le mouvement d'une de ces lignes sera perçu aussitôt qu'un cours de déplacement un élément rétinien cesse d'être influencé tandis que l'autre continue à l'être, fait qui crée une différence qualitative et perceptible, très inférieure au diamètre d'un élément.

Or, si pour distinguer deux lignes immobiles, les peuples sauvages ne se montrent pas nettement supérieurs aux gens civilisés, par contre, pour distinguer un mouvement, les nègres luttent par Stigier se montrent de 2 à 10 fois plus sensibles que les blancs. S'agit-il d'une propriété raciale qui rapprocherait les nègres des animaux sauvages ou bien s'agit-il d'une qualité acquise par une lutte constante menée contre l'ambiance. Telle est la question qui se pose et qui, selon Basler, ne pourra être résolue que par des recherches ultérieures.

THEATRE IMPERIAL

MERCREDI-JEUDI

"A SON OF HIS FATHER"

Une émouvante histoire de l'Ouest

avec BESSIE LOVE, WARNER BAXTER, RAYMOND HATTON.

VAUDEVILLE

CHAS. DIEGHAN

Equilibriste

COMEDIE

"Love Mania"

Titres en français

Matinée: 2 heures

Soirée: 7.30 et 9, heure avancée.

Gaieté

Mercredi et Jeudi

The WOMAN HATER

By Ruby M. Ayres

Martin From The Broadway Stage by Dorothy D.

HELENE CHADWICK

CLIVE BROOK

Comédie et Vaudeville

Matinée: 10c et 20c, 2 heures

Soirée: 20c et 30c 1.30 et 9 hres (Heure avancée)

DE VIVES ATTAQUES

La L
à R
tion
eu t
se d
néra
ému
plut
mini
tula
une
men
pays
lière
des
Bure
leur
rang
gouv
taien
la pe
part,
lure
reau
qu'il
polit
et qu
occu
pagn
M. B
me à
mess
d'un
voud
attit
qui
plair
Pe
qu'a
la so
consi
nes d
notre
"Sole
nada
ont c
tées
dèles
Pare
M.
de S
vait
mier-
M. K
"Can
lieu-
à la
bille
"A
ans,
e fici
Cana
déra
bre, e
probl
régim
ment
l'ém
tenu
d'une
comp
"M
sent
inspi
notre
"D
King
"U
tra de
rétab
la pro
tous."
Ce
princi
béral,
que M
urgem
S'il n
temen
on re
les de
été p
et qu
dans
de ce
fendri
L"
soir,
recte
pas d
voir
son a
quest
et de
"C
d'être
la réf
péter
déjà
ments
comm
bienf
à un
rivé,
core
cien
un si
des n
dence
saute.

La réforme au Sénat

Les déclarations de M. King à Richmond Hill sur la nomination des nouveaux sénateurs à eu une répercussion malheureuse dans la presse du pays en général. L'opinion publique s'est émue à bon droit de la façon plutôt cavalière dont le premier ministre a traité les nouveaux titulaires, en les liant d'avance à une politique qui porte directement atteinte à la constitution du pays. Cette attitude est particulièrement outrageante à l'égard des honorables MM. Jacques Bureau et H. S. Bédard, qui, par leurs états de service et le haut rang qu'ils occupaient dans le gouvernement fédéral, méritaient plus de considération de la part de leur chef. Pour notre part, connaissant la liberté d'allure coutumière à l'hon. M. Bureau, nous sommes convaincus qu'il ne s'est laissé à aucune politique de réforme sénatoriale et qu'il profitera de la première occasion que lui fournira la campagne électorale qui commence pour mettre les choses au point. M. Bureau n'était certes pas homme à accepter une position, future ou présente, qui lui imposait un siège au Sénat, sous la promesse de se plier aux caprices d'un premier ministre dépeint qui voudrait se venger de certaines attitudes de la Chambre Haute qui n'ont pas eu l'heur de lui plaire.

Pour juger de la perturbation qu'a jetée dans tous les esprits la sortie de M. King, il suffit de considérer l'attitude des organes officiels du parti libéral dans notre province, notamment du "Soleil" de Québec, et du "Canada" de Montréal. Tous deux ont comme directeurs des députés qui ont été constamment fidèles à M. King. M. Georges Parent, député de Québec, et M. Fernand Rinfret, député de St-Jacques. Le "Soleil" n'avait pas un mot dans son premier-Québec sur le discours de M. King et les commentaires du "Canada" se résument à ce lieu-commun d'où toute allusion à la réforme du Sénat était habilement écartée:

"Après avoir, pendant quatre ans, et malgré de nombreuses difficultés, ramené la prospérité au Canada, rétabli nos finances fédérales sur une base d'équilibre, et commencé la solution des problèmes créés et légués par le régime précédent, le gouvernement vient demander au peuple un mandat nouveau et un parlement qui l'appuie dans la continuation de son administration d'une façon plus entière et plus complète.

"Mais nous voulons dès à présent tracer les mots qui doivent inspirer cette campagne, et être notre appel à l'électorat: "Donnez au gouvernement King une majorité absolue!" "Une majorité qui lui permettra de continuer son oeuvre et de rétablir pleinement au Canada la prospérité et le bien-être pour tous."

Ce mutisme, de la part des principaux organes du parti libéral, sur l'un des problèmes que M. King considère les plus urgents, n'est-il pas significatif? S'il n'indique pas du mécontentement et de la dissatisfaction, on reconnaît loyalement que les déclarations de M. King ont été pour le moins intempestives et qu'elles ont jeté le trouble dans l'esprit de ses partisans et de ceux qui sont chargés de défendre sa politique.

L'Action Catholique d'hier soir, sous la signature de son directeur, M. Jules Dorion, n'y va pas de main-morte, et après avoir pris M. King à partie sur son attitude louvoyante sur la question des relations impériales et de l'immigration, elle écrit: "Une erreur plus grave est d'être retourné à cette lubie de la réforme du Sénat. Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit là-dessus. Les changements brusques en politique comme ailleurs, sont rarement bienfaisants. Les ennuis causés à un ministère nouvellement arrivé, par un Sénat où siègent encore trop de partisans de l'ancien régime, ne sont pas toujours un si grand mal. Ils obligent à des ménagements et à une prudence qui empêchent les soubresauts."

LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIERES, JEUDI 10 SEPTEMBRE 1925

"Le Nouvelliste" est publié par la Cie de Publication "LE NOUVELLISTE" Limitée, 173, rue St-Georges, Trois-Rivières. Président, J. H. Fortier; directeur-gérant, Emile Jean.

L'hon. J.P.A. Cardin sera à la convention libérale

On compte sur la présence de ce ministre à la convention de cette division et la candidature lui serait même offerte

L. J. GAUTHIER DANS NICOLET

Une activité extraordinaire règne dans les rangs libéraux et conservateurs de notre ville et les potins vont leur train. Des assemblées se tiennent de part et d'autre et l'on se prépare activement aux deux conventions qui auront lieu au cours de la semaine prochaine.

Un organisateur libéral nous disait ce matin que la date de la convention de son parti sera annoncée dimanche et que l'hon. M. Cardin, ministre de la Marine, sera présent. M. Cardin, ministre de la Marine, est en ce moment à Richelieu, mais il est aussi rumeur qu'une offre lui soit faite pour la division Ste-Marie à Mont-Royal et même dans Bagot où M. Armand Lavigne sera le candidat du parti conservateur.

Dans notre division, deux nouveaux noms sont mentionnés, à part du maire Bettez et de l'hon. Wilfrid Gariépy, comme candidats libéraux. Ce sont: M. Léon Lajoie et Jean-Marie Bureau.

Chez les conservateurs il paraît entendu que l'hon. L. P. Normand sera de nouveau candidat. Il a été impossible d'atteindre le Dr Normand jusqu'ici. Quant à M. Lajoie et Bureau, voici ce qu'ils déclarent:

M. LEON LAJOIE

"Je ne crois pas que je puisse être candidat d'autant plus que je n'ai pas l'intention de me présenter", dit-il. On est venu me voir à ce sujet et je n'ai pas dit que je refusais ou que j'acceptais. Pour le moment je suis

incapable de dire ni oui, ni non. J'ai fait remarquer à ceux qui m'ont consulté qu'il y en a qui sont beaucoup plus capables que moi et répondraient mieux à leurs desirs.

M. JEAN-MARIE BUREAU

L'on mentionne votre nom, M. Bureau, comme candidat probable aux prochaines élections. Est-il vrai que vous avez l'intention de vous présenter comme candidat libéral? avouons-le, M. Bureau nous a répondu tout simplement: "Je suis très honoré de voir que l'on mentionne mon nom."

DECLARATION DE M. L. NORMAND

Par téléphone ce matin nous avons interviewé M. L. Normand, un des organisateurs du parti conservateur, et lui avons demandé quel sera le candidat de ce parti à l'élection du mois prochain.

M. Normand nous a répondu: "C'est décidé. Nous avons notre candidat et un bon. Ne pourriez-vous pas nous dévoiler son nom?"

—Non pas aujourd'hui. Nous attendons que les choses se règlent à Montréal. Cela ne tardera pas, cependant. M. A. quand la convention conservatrice aura lieu.

—Je n'en sais rien elle aura lieu sous peu. —Croyez-vous que l'hon. L. P. Normand a l'intention de se présenter? —Non il n'en a pas l'intention. —Mais ce candidat qui est tout choisi, ne serait-il pas l'hon. M. Normand? avouons-nous demandé comme dernier question à M. Normand. —Je ne puis rien dire là-dessus. Je ne crois pas.

Mouvement des navires

Arr.	Vers Montréal	Dép.
9 Sept. A. M.		
Dagblid	4.59	
C. W. Chamberlain	11.00	
P. M.		
Paris	4.10	
Key Port	4.35	
Albertville	4.35	
Virginia	7.10	
Charlemagne	10.40	
9 Sept. A. M.		
12.04-Québec		
Saguey	12.20	
Québec	1.00	
Glenorvie	8.25	
6.00-Arabian		
Vers Québec		
9 Sept. A. M.		
Can. Runer	6.35	
Coal Barge No 6	7.35	
10.20-Maisonnette		
Maisonnette	11.15	
P. M.		
Sarnotte	1.55	
Le Verreault	1.55	
Bellechasse	3.35	
Milits	4.00	
Twickenham	8.25	
7.15-Charlemagne		
Can. Fisher	7.20	
Walter B. Raynold	8.00	
A. D. Mactier	8.55	
Hopper Barge No 2	10.05	
Glenbuche	10.45	
10 Sept. A. M.		
Glenally	12.25	
Gaspesia	12.40	
1.46-Montréal	2.35	
Andyk	3.50	
Oyconner Dick	3.30	
6.15-Jamnia		
6.40-Rein		
Niveau de l'eau	31.05	

Pas de concert, ce soir

Le concert qui devait être donné ce soir, au parc Champlain, par l'Union Musicale, est remis à jeudi prochain si la température est favorable.

M. O. Langlois, candidat

Ottawa, 10. — M. Omer Langlois, journaliste, postule sa candidature dans Lotbinière pour remplacer M. Thomas Vien, nommé à la Commission des chemins de fer.

Erratum

Au sujet du débat sur l'école Ste-Cécile du conseil de lundi soir, nous faisons dire hier au maire Bettez à un endroit: "On a dit en dehors qu'on nous a refusé des Frères. Nous avons eu foi dans la parole des Frères. Ils sont venus devant le comité." Il aurait fallu lire: "On a dit en dehors qu'on ne nous a pas refusé des Frères. Nous avons eu foi dans les Frères et ils sont même venus devant le comité."

Nouveau sénateur

(Presse Canadienne) Stratford, Ont., 10.—Il a été annoncé hier au cours de la convention libérale du comté de North Perth, à Milverton que le Dr J. P. Rankin, député de North Perth a été nommé sénateur.

Un message à la convention envoyé par le premier ministre King annonça cette nomination.

Tournée en Amérique



La baronne ORCZY et son mari, M. C. Barstow, qui sont récemment arrivés au Canada. C'est leur premier voyage sur le continent américain. La baronne est à la recherche d'une romance qu'elle veut écrire sur le Canada. En visitant notre province, elle cherche surtout à découvrir l'influence des conditions du Nouveau Monde sur les races européennes.

UN NOUVEAU REGLEMENT A LOUISEVILLE

Le règlement relativement à la taxe imposée aux propriétaires de vaches à lait subira des amendements.

UNE REQUETE

Louiseville, 10.—Une séance régulière de notre conseil municipal a été tenue ces jours derniers, étaient présents le Maire J. W. Gagnon, MM. les échevins L. A. Lamy, Arthur Lessard, H. Arvisais, Emery Brière et Edmond Gaucher tous membres du conseil et formant le quorum sous la présidence de M. le maire. Le notaire J. A. Ferron, secrétaire trésorier était aussi présent.

Une requête qui, à la séance précédente avait été laissée sur la table pour considération est étudiée de nouveau. Des contribuables de la ville de Louiseville ont demandé que le règlement de la vente du lait soit amendé. L'échevin H. Arvisais donne avis de motion qu'un règlement sera présenté à la prochaine séance, amendé en ce qui concerne la taxe relative à la taxe imposée aux propriétaires de vache à lait.

Lue une lettre du secrétaire de la Commission Scolaire de la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup, demandant que l'école du rang de Beauséjour soit mise sur un pied d'égalité avec les autres écoles de la paroisse. Le règlement sera amendé en ce qui concerne la taxe relative à la taxe imposée aux propriétaires de vache à lait.

Le prévenu plaide non coupable, mais le tribunal après avoir entendu plusieurs témoins le condamne aux frais de la cause.

EN COUR DU RECORDER

Deux jeunes garçons de cette ville ont comparu devant le recorder Paquet à la suite d'une plainte portée contre eux par M. Alvin Trudel, de la rue Laurier, qui les accusait d'avoir, le 31 août et à plusieurs reprises avant cette date, lancé des pierres sur sa propriété et sur sa maison, de préférence le soir, ce qui avait pour effet, parait-il, d'effrayer les occupants de cette maison et était en outre de nature à causer des dommages à la propriété.

D'après les témoignages entendus, il a bien été établi que des pierres ont été, en plusieurs circonstances, lancées sur la maison de M. Trudel, mais la poursuite n'a pas pu établir que les coupables étaient bien les jeunes garçons contre qui un bref de sommation avait été émis et qui s'étaient rendus à la cour pour se défendre. En conséquence, le recorder renvoyait la plainte.

Sur rapport du maire et des échevins Albert Milot, Ed. Gaucher et Emery Brière, le conseil accepte les travaux du barrage qui ont été exécutés à Ste-Ursule au réservoir de notre acqueduc par M. Irénée Vaillancourt entrepreneur, M. l'échevin Arvisais propose appuyé par l'échevin Edmond Gaucher, que les comptes suivants soient acceptés et payés. Vve O. L. Pichette \$5.00; The Tourville Lumber Co., \$69.54; Edouard Hébert, \$12.00; Arthur Giguère, \$87.85; Auguste Desrosiers, \$89.98; J. P. Caron, \$152.45; Arthur Giguère, \$180.60; Irénée Vaillancourt \$57.47; pour contrat \$552.50. Adopté unanimement.

Le maire fait rapport au conseil qu'il a fait un arrangement avec M. d'Arthur Boulay de Ste-Ursule pour la construction du barrage de notre réservoir; l'échevin J. A. Lamy propose appuyé par l'échevin Arthur Lessard, que le secrétaire trésorier soit autorisé à payer à M. Arthur Boulay, la somme de \$10.00 pour tous dommages causés à sa propriété. Adopté unanimement.

Le maire fait rapport au conseil qu'à la séance précédente du conseil il avait été autorisé de se rendre à Québec auprès du ministre des travaux publics afin d'obtenir de ce département un octroi spécial pour la réparation du pont de la Petite Rivière. Il dit qu'il n'a pas encore fait cette demande avant d'avoir connu la décision du conseil de la paroisse qui est intéressée conjointement avec la ville à la réparation du Pont. Le conseil décide par résolution de décider de coopérer aux réparations en question en autant que les soumissions soient acceptables et que la subvention accordée par le département soit raisonnable. A ce propos le maire fait remarquer que si les soumissions sont trouvées trop élevées par le département, ce dernier sera prêt à faire exécuter les travaux lui-même sous la surveillance d'une personne compétente. Le département recommande de demander des soumissions immédiatement libre de les accepter ou de les refuser.

M. l'échevin Edmond Gaucher propose appuyé par M. l'échevin Emery Brière que des soumissions concernant les réparations à faire exécuter au Pont de la Petite Rivière du Loup soient demandées suivant les plans et devis préparés par le département des Travaux Publics et que ces soumissions soient rapportées au conseil le ou avant le dix septembre à six heures de l'après-midi. Adopté unanimement.

Après quoi la séance est close.

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme pour faire la livraison de miel, dans une épicerie. S'adresser 59 Ste-Marie. 7218-10-118

DEVANT LES TRIBUNAUX DE SHAWINIGAN

La Cour du Magistrat et la Cour du Recorder ont toutes deux à juger des causes de jeunes gens.

UNE CONdamnATION

(De notre correspondant) Shawinigan Falls, 10.—J. Dufour, un jeune homme de cette ville, a été condamné hier après-midi à \$5.00 d'amende et les frais de la cause par Son Honneur le Magistrat F. X. Lacoursière pour s'être porté à des voies de fait sur la personne du jeune P. St-Cyr. Dufour avait plaidé non coupable à cette accusation mais après avoir entendu un grand nombre de témoins, tant du côté du plaignant que du défendeur, le tribunal rendit le jugement susmentionné.

AUTRE CAUSE

Shawinigan Falls, 10.—Un jeune homme de cette ville, du nom de A. Hureau, a comparu devant Son Honneur le magistrat F. X. Lacoursière pour répondre à une accusation portée contre lui par M. Ombrose Blais, de St-Marc. Le dernier accusait Hureau de s'être porté à des voies de fait sur la personne de son fils, Azarie, âgé d'une quinzaine d'années, le 2 septembre et à deux reprises antérieurement. La cour ne considéra cependant dans la plainte que la date du 2 septembre. Le prévenu plaide non coupable, mais le tribunal après avoir entendu plusieurs témoins le condamne aux frais de la cause.

EN COUR DU RECORDER

Deux jeunes garçons de cette ville ont comparu devant le recorder Paquet à la suite d'une plainte portée contre eux par M. Alvin Trudel, de la rue Laurier, qui les accusait d'avoir, le 31 août et à plusieurs reprises avant cette date, lancé des pierres sur sa propriété et sur sa maison, de préférence le soir, ce qui avait pour effet, parait-il, d'effrayer les occupants de cette maison et était en outre de nature à causer des dommages à la propriété.

D'après les témoignages entendus, il a bien été établi que des pierres ont été, en plusieurs circonstances, lancées sur la maison de M. Trudel, mais la poursuite n'a pas pu établir que les coupables étaient bien les jeunes garçons contre qui un bref de sommation avait été émis et qui s'étaient rendus à la cour pour se défendre. En conséquence, le recorder renvoyait la plainte.

Des millions de dommages par le feu

(Presse Canadienne) Ottawa, 10.—Les estimées des pertes subies par la Hawkesbury Company dans les cours ont été visitées par un incendie, hier matin, variant passablement. L'Evening Journal calcule que cette compagnie de bois a perdu environ un million de dollars, tandis que des calculs de l'Evening Citizen placent les pertes à sept millions de dollars. Les officiers de la compagnie ont déclaré hier soir que ce dernier chiffre était trop élevé, mais eux-mêmes n'ont pu fournir un montant exact des dommages. Ils ne pourront le faire qu'après une audition des livres de la compagnie.

—De passage à Nicolet, chez M. Emmanuel Blanchette, M. et Mme William Lessard, M. Albert Lessard, de Lowell, Mass., MM. et Mmes Freddie Laplante, Georges Duperron et leurs enfants, de Manchester, N.H., Moras Duperron, de Ste-Péreuse, ainsi que Mme Zéphyr Laplante, de Ste-Péreuse. Tous retourneront enchantés de leur voyage.

Le dirigeable sera en charge d'un équipage exclusivement italien. Cette nouvelle a été confirmée par le commissaire aéronautique d'Italie.

Amundsen essaiera

(Presse Canadienne) Rome 10.—Le capitaine Roald Amundsen tentera de nouveau d'atteindre le pôle nord en se servant du dirigeable italien le N-1, qui lui a été cédé expressément pour sa nouvelle expédition au pôle.

Le dirigeable sera en charge d'un équipage exclusivement italien. Cette nouvelle a été confirmée par le commissaire aéronautique d'Italie.

Dr Maurice Caron

Ex-Elève des Hôpitaux de Paris
6 rue Ste-Julie Tél. 678
SPECIALITES Chirurgie générale, Maladies des femmes. Voies urinaires. Traitements électriques.

CONSULTATIONS: de 10 à 12 a.m.; de 230 et de 7 à 830 p.m.

Venez me voir pour vos dentiers

SATISFACTION ASSUREE
Dr Fred. Houde
159a NOTRE-DAME 159a

PROGRES D'UNE INDUSTRIE DE NOTRE VILLE

Vu l'expansion rapide de la Compagnie de Chemises St-Maurice, celle-ci doit agrandir son installation.

EMPLOYES EN PLUS

A partir du 1er octobre prochain, la "Cie de Chemises St-Maurice" occupera dans la bâtisse Municipale, l'espace occupé anciennement par la "Eureka Shoe Co. Ltd". La Cie de Chemises St-Maurice est une compagnie essentiellement canadienne française dont la marche dans la voie du progrès se fait d'une manière constante. Ses commandes de plus en plus importantes et nombreuses ont nécessité cette expansion.

La compagnie occupera donc d'ici un mois un local beaucoup plus considérable que celui qu'elle occupait actuellement au troisième étage de la bâtisse Municipale. Elle doublera sa production qui est présentement de 20,000 douzaines de chemises par année. C'est dire qu'elle produira d'ici peu, tout près de 40,000 douzaines de chemises annuellement. Cette expansion de la compagnie nécessitera aussi l'engagement d'une quarantaine de nouveaux employés. Le nombre présentement est de 70 et le nombre présente est de 110. Quand la compagnie se sera installée dans son nouveau local elle emploiera donc environ 110 personnes et paiera tout près de \$50,000, en salaires par an. Elle fera installer toute une série de machines des plus modernes pour la fabrication des chemises.

Le développement rapide de la Cie de Chemises St-Maurice et ses promesses d'avenir sont tout à l'honneur de son fondateur M. J. L. Fortin.

Nomination au C.N.R.

(Spécial au "Nouveliste") Le volume d'affaires du chemin de fer National du Canada dans l'est des Etats-Unis ayant considérablement augmenté, il a été jugé nécessaire de nommer un haut fonctionnaire ayant juridiction dans ce territoire. Le nouveau titulaire est M. Frank A. Young agent général des voyageurs du service des voyageurs du service européen du réseau à Londres depuis 1922 qui devient agent général des voyageurs dans l'est des Etats-Unis, avec bureau à New-York. La nomination prend effet à partir du 1er septembre et M. Young qui est arrivé au Canada en fonction immédiatement. M. Young est né à Winnipeg, il y a 42 ans. Il est dans les chemins de fer depuis 24 ans, ayant débuté avec le Canadian Nord à Winnipeg en 1901.

Depuis il a rempli diverses positions à Toronto, Chicago et New-York. En 1920, M. Young quitta le chemin de fer pour devenir représentant voyageur de la marine marchande de l'état mais il revint au chemin de fer en 1922.

Amundsen essaiera

(Presse Canadienne) Rome 10.—Le capitaine Roald Amundsen tentera de nouveau d'atteindre le pôle nord en se servant du dirigeable italien le N-1, qui lui a été cédé expressément pour sa nouvelle expédition au pôle.

Le dirigeable sera en charge d'un équipage exclusivement italien. Cette nouvelle a été confirmée par le commissaire aéronautique d'Italie.

Dr Maurice Caron

Ex-Elève des Hôpitaux de Paris
6 rue Ste-Julie Tél. 678
SPECIALITES Chirurgie générale, Maladies des femmes. Voies urinaires. Traitements électriques.

CONSULTATIONS: de 10 à 12 a.m.; de 230 et de 7 à 830 p.m.

Venez me voir pour vos dentiers

SATISFACTION ASSUREE
Dr Fred. Houde
159a NOTRE-DAME 159a

NOTRE VILLE EXPEDIE SA CARGAISON DE PAPIER LA PLUS IMPORTANTE ENCORE

Le "Philip T. Dodge", de l'"International Paper Co." est à charger 3,500 tonnes de papier pour l'Angleterre

UN NAVIRE LONG DE 400 PIEDS

Le navire "Philip T. Dodge", propriété de l'"International Paper Co." qui est entré dans notre port samedi dernier partira pour l'Angleterre lundi prochain emportant la plus forte cargaison de papier à journal expédiée à date cette année soit environ 3,500 tonnes de papier fabriqué par la "Canadian International Paper". Le "Philip T. Dodge" est venu ici directement de Boston et uniquement pour y prendre cette cargaison. Ce navire a un tonnage de 3,691 tonnes et a une longueur de 400 pieds. Il est fait d'acier et est le seul navire qui possède l'"International Paper Co." Cette compagnie l'a acheté de l'Angleterre, il y a cinq ans, qui l'eut du gouvernement allemand après l'armistice. Quand ce navire était la propriété de l'Allemagne il portait le nom de "Clare Hugo Stinnes". Il est présentement en charge du capitaine S. A. Hutchinson qui alla le chercher en Angleterre lorsqu'il fut acheté par l'"International Paper". L'an dernier le capitaine Hutchinson conduisit son navire en Allemagne à l'endroit même où il fut construit et il passa ensuite l'hiver sur la Méditerranée. Il prit ensuite une forte cargaison en Afrique pour livraisons à Philadelphie.

Cette année le "Philip T. Dodge" prit deux cargaisons de bois de pulpe à Gaspé pour Portland. Chaque cargaison fut en moyenne de 8,000 tonnes. De Portland le navire fut conduit à la cale-sèche de Boston d'où il partit pour venir aux Trois-Rivières de bonne heure au printemps avec une cargaison de charbon. C'est donc la deuxième visite de ce navire aux Trois-Rivières.

La mesure qu'approchera la fin de la saison de la navigation l'activité dans les expéditions de papier par voie maritime sera de plus en plus grande. La forte cargaison qu'emportera le "Philip T. Dodge" est en preuve.

L'ETAT FINANCIER DU CAP

Voici l'état des recettes et déboursés pour le mois d'août, pour la ville du Cap:	Recettes	Dépenses	Montants
Recettes pour le mois d'août:			
Taxes Municipales:			
Foncier	345.42		
Loyers	91.71	457.15	
Taxes d'eau et Egoûts:			
Année Courante	2,243.22		
Arriérés	157.67	2,400.89	
Remboursement Finances		75	
Logements Ouvriers	123.08		
Licences	873.00		
Cour du Recorder	32.85		
Eclairage	2,350.90		
Département en Loi	1,410.00		
Hôtel de Ville	496.65		
Hygiène	2,175.00		
Logements Ouv.	5,012.86		
Intérêts		15.37	
		\$3,182.27	
Montant soustrait		5,385.22	
		\$5,540.49	

DEBOURSEES	Chèques en circulation le 1er août, 1925	Intérêts	Finances	Voies	Aqueduc	Egoûts	Police et Incendie	Cour du Recorder	Eclairage	Département en Loi	Hôtel de Ville	Hygiène	Logements Ouv.	Intérêts	Montant soustrait	DEBOURSEES
	978.59	92.11	1,328.56	1,454.87	939.50	873.00	47.66	192.12	83.33	21.75	14.90	2,633.30	\$7,561.93		\$5,540.49	

Perception des Taxes Municipales: Balance due au 31 juillet, 1925, \$18,471.17 Collecté en août, 1925, 457.15 \$18,928.32

Eau et Egoûts: Balance due au 31 juillet, 1925, \$2,393.58 Collecté en août, 1925, 187.67 2,581.25

Total décaissements, \$50,290.95

Varsovie, 10.—Les journaux signalent les importantes manœuvres de l'armée rouge qui ont lieu près de la frontière occidentale de la Russie et auxquelles participent trois armées.

La première armée comprenant trois divisions d'infanterie et quatre divisions de cavalerie, opère près de Leningrad, sous le commandement du "comrade" Unschlicht.

CARRIERE FECONDE DU R. F. ORESTUS

C'est une lourde perte que font les Frères des Ecoles Chrétiennes par la mort de l'ancien directeur de notre Académie

SA BIOGRAPHIE ET SES OEUVRES

Nous avons annoncé brièvement, hier, la mort survenue le matin même à Laval-des-Rapides, du R. F. Orestus, ancien directeur de l'Académie de La Salle. Malade depuis plusieurs mois, le regrette défunt ne voulait prendre de repos que lorsqu'il se sentait terrassé par le mal qui devait, en peu de temps, le conduire au tombeau. Ce n'est pas sans une vive émotion que ses nombreux amis apprirent, y a quelques jours, qu'une aggravation subite de son état de santé avait nécessité le transport du vénéré malade à l'Hôtel-Dieu du Pré-lux-Saint, où malgré les soins assidus qui lui furent prodigués, il s'empêcha au point de susciter les plus sérieuses inquiétudes. Le Révérend Frère Orestus vit venir la mort avec la sérénité du juste qui attend l'heure de la récompense promise par le divin Maître à ceux qui ont tenu quitté pour se consacrer à son service. Il s'était entouré d'un personnel de plusieurs membres de son Institut, et muni des secours de la sainte Eglise, au Mont-de-la-Salle à Laval-des-Rapides.

Le révérend Frère Orestus est né à St-Charles de Bellechasse, et fit son éducation primaire à Chicago, puis à l'Académie de La Salle, à Ottawa, où ses parents allaient résider successivement. Des l'âge de 14 ans, il entra au petit noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Montréal. Deux ans plus tard, le 4 août 1885, il revêtit l'habit des fils de saint Jean-Baptiste de la Salle dont il devint l'un des disciples les plus zélés et les plus méritants.

C'est à l'école de la paroisse St-Joseph de Montréal, où il resta pendant quelques mois, que le Frère Orestus débuta dans la carrière de l'enseignement. Ses supérieurs, qui eurent tôt fait de noter les remarquables aptitudes du jeune pédagogue, l'appelèrent presque immédiatement au noviciat de Montréal où ils lui confièrent la tâche délicate de travailler à la formation des jeunes gens qui se destinaient à entrer dans l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Mais la fondation à Montréal du grand pensionnat du Mont-St-Louis nécessita, à cette époque, le concours d'une élite de professeurs à qui incomba le fardeau de la mise en oeuvre de cette vaste entreprise. Le Frère Orestus fut de ceux-là. L'ardeur et le savoir-faire qu'il déploya dans l'exercice de ses fonctions lui valurent bientôt de diriger les premières classes de la nouvelle institution. Le jeune professeur fut spécialement chargé d'enseigner l'anglais, l'espagnol et les mathématiques. Les succès qu'il remporta, le signalèrent à l'attention des parents aussi bien qu'à celle de ses collègues.

Aimant profondément la jeunesse, le Frère Orestus voulut lui prodiguer de toute manière les preuves de sa particulière sollicitude. Aussi il n'hésita pas à prendre les initiatives les plus heureuses pour assurer le bien-être physique, intellectuel et moral des jeunes gens dont on lui avait confié le soin de la formation intégrale. Avec tact, mais sans faiblesse, il heurta de front certains préjugés qui avaient alors cours contre la culture physique dans les collèges. Il fonda le Corps de Cadets du Mont-St-Louis et assura ainsi aux élèves les bienfaits d'un développement harmonieux de toutes leurs facultés. S'il portait une attention spéciale à leur santé, il ne négligeait pas, cependant, leurs progrès intellectuels. Il leur vint à l'esprit la preuve en assistant, chaque année, aux examens des élèves finissant de l'institution. C'est sur la suggestion du Frère Orestus en effet, que cet examen public annuel devint l'une des traditions pédagogiques du Mont-St-Louis. Les professeurs les plus réputés des diverses maisons d'enseignement de Montréal se rendant pour interroger les élèves sur les matières au programme. Sa grandeur Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, présida souvent ces interrogatoires auxquels il s'intéressait vivement et il ne manquait pas d'exprimer, chaque fois, la satisfaction qu'il en ressentait. C'est à l'époque la plus difficile de son organisation, que le Frère Orestus enseigna au Mont-St-Louis, ce grand collège qui fait la fierté de la ville de Montréal et est l'une des gloires de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il y vécut une douzaine d'années et contribua puissamment aux progrès incessants que cette belle institution — devenue aujourd'hui une maison d'enseignement secondaire moderne — ne laisse pas de réaliser pour le meilleur des intérêts intellectuels et économiques de la nation.

Le Frère Orestus fut, à cette époque, appelé en France par ses supérieurs qui lui confièrent la direction de l'enseignement de la langue anglaise au grand pensionnat de Reims. Après avoir fait également un séjour à Paris, il revint au Canada pour assumer les fonctions de préfet des Etudes au Mont-St-Louis, où il avait laissé de si nobles souvenirs. Deux ans après le Frère Orestus était nommé directeur du grand externat de Lachine où il fit sa marque, comme partout où il avait été auparavant. Il donna une vigueur et une impulsion aux études et, par sa délicatesse et la franchise de ses procédés, s'attira l'amitié de gens qui ne partageaient pas nos croyances, mais qui étaient hostiles au catholicisme.

De Lachine, le Frère Orestus passa aux Trois-Rivières, où il dirigea pendant quelques années, l'Académie de La Salle. Il y contribua à donner beaucoup de prestige à l'enseignement des Frères des Ecoles Chrétiennes dont le

population trifluvienne fut heureuse d'apprecier la valeur. Homme d'initiative et de dévouement, il donna un grand essor aux études que, comme ailleurs, il dirigea avec une rare compétence. C'est pendant son directorat que les commissaires d'écoles de Trois-Rivières décidèrent de construire l'Institut de l'Académie de La Salle, vaste institution qui sert à la fois d'école paroissiale et d'école centrale où les élèves des différentes écoles de la ville vont finir leurs cours d'études.

Pendant un an, le Frère Orestus dirigea le collège de Varennes. De 1910 à 1912, il exerça les fonctions de vicaire-auxiliaire de son Institut dans la province de Québec. Puis il fut appelé de nouveau en Europe pour établir et diriger en Espagne une école supérieure de commerce. Chassé de France, les Frères des Ecoles Chrétiennes venaient alors de s'établir à San-Sébastien. Désireux de répondre à un besoin du pays, ils décidèrent d'y organiser l'enseignement commercial sur un haut pied. Homme parfaitement au courant des méthodes modernes, le Frère Orestus fut choisi entre plusieurs pour établir à San-Sébastien un enseignement commercial supérieur qu'il sut rendre immédiatement pratique et auquel il ajouta plusieurs matières qui font partie du cours d'enseignement secondaire moderne que les Frères des Ecoles Chrétiennes ont dans plusieurs pays d'Europe. Les succès notables qui couronnèrent les efforts de ce pédagogue furent bientôt récompensés par le rétablissement et parvinrent à la Cour de Madrid qui manifesta l'humble religieux sa vive appréciation pour le dévouement qu'il avait su déployer en mettant parfaitement à date le haut enseignement commercial en Espagne.

Après un séjour fructueux de cinq ans à San Francisco, le Frère Orestus revint au Canada, en 1918, pour assumer la direction des études à l'Académie Commerciale de Québec. Il dut cependant prendre une année de repos à Longueuil, mais en 1920, il revint à son poste pour y demeurer jusqu'à sa mort. Les personnes qui l'ont vu à l'oeuvre savent la valeur des services qu'il a rendus à la jeunesse étudiante de notre ville pendant les trop courtes années qu'il a présidé, en qualité de directeur, les études, aux activités intellectuelles de l'Académie.

L'impulsion qu'il donna aux études a inspiré un grand nombre de nos hommes d'affaires le désir d'avoir à Québec une Ecole des Hautes Etudes commerciales. Le Frère Orestus leur paraissait, en effet, être l'homme qu'il fallait pour mener à bonne fin une telle entreprise. Sa parfaite connaissance des affaires et sa science pédagogique, auxquelles s'ajoutait une belle culture intellectuelle, lui eût, en effet, permis de répondre à tous les desiderata des promoteurs de ce grand projet.

La mort du Révérend Frère Orestus est une lourde perte pour l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes aussi bien que pour notre province. Il faudrait de longues pages pour raconter la carrière, si active et si féconde, de cet éducateur de marque qui, partout où il passa, fit le bien avec une modestie que de courage. Doué d'une intelligence aussi brillante que solide, il fut, dans les nombreuses et délicates fonctions que ses supérieurs lui confièrent, tant en Europe qu'au Canada, à la hauteur des difficultés qu'il rencontra et dont il sut avoir raison grâce à son énergie et à son savoir-faire. Homme d'une rare force de volonté, il alliait à la dévotion la plus ferme une remarquable souplesse d'esprit. Le Frère Orestus était un homme profondément pieux, un religieux dans toute l'acceptation du mot. Cette disposition d'âme, il savait la communiquer à son entourage avec autant de discrétion que d'aptitude. Il disait volontiers que c'est à la suite de ferventes neuvaines qu'il avait obtenu ses plus grands succès dans les entreprises, aussi difficiles que nombreuses, qu'il mena à bonne fin. Il avait un amour extraordinaire de son Institut auquel il consacra tous ses talents et toute son énergie. Son ambition était que les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes se distinguassent en tout ce qu'ils faisaient. Bourreau de travail pour lui-même, il possédait à un rare degré l'art d'inspirer et de développer le goût de l'étude chez ses subordonnés. Il sut mettre en pleine valeur toutes les ressources des jeunes intelligences qui lui furent confiées pendant sa fructueuse carrière. On peut dire qu'il faisait ce qu'il voulait de ses élèves qui, de leur côté, avaient pour leur maître l'estime la plus admirative et la confiance la plus absolue. Le Frère Orestus fut un éducateur au sens le plus large et profond où il s'agit de former une jeunesse qui produisit cent pour un. Les œuvres qu'il laisse disent l'envergure de ses vues, la noblesse des motifs qui l'inspiraient et la fidélité qu'il apporta à répondre à tous les desirs de ses supérieurs. Chargé de mérites plus encore que d'années, cet humble religieux emporte dans l'au-delà l'estime de tous ceux qui l'ont connu, l'admiration particulière et la vive gratitude des personnes qui bénéficièrent de la sagesse de ses conseils, la profonde affection de ceux qui eurent le privilège d'être ses amis. A ses anciens élèves qui l'entouraient d'une vénération toute filiale, le Révérend Frère Orestus laisse le souvenir d'un religieux au cœur d'apôtre, d'un pédagogue à l'esprit largement ouvert, à l'âme généreuse, qui a été

Funérailles de M. L. Beaulieu

Les funérailles de M. Léo Beaulieu, fils de M. Zéphyrin Beaulieu, ont eu lieu, à l'église St-Philippe, au milieu d'une assistance nombreuse. Le chant a été rendu par les membres de la chorale de la paroisse aidés de la chorale des élèves de l'école St-Philippe.

Le service a été chanté par M. le chanoine L. Denoncourt, assisté de MM. les abbés St-Pierre et Bourbonnais, vicaires de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Albert Dubois, Lorenzo Bouchard, Maurice Dion et E. Duchesneau.

Conduisaient le deuil, son père M. Zéphyrin Beaulieu, sa sœur Mlle Rachelle Beaulieu, son oncle M. P.-J. Magnan, de Plessisville, ses tantes Mmes P.-J. Magnan et William Beaulieu, de Victoriaville, et Mlle Alice Beaulieu, son cousin, M. Denis-J. Magnan, E.E.L. de Plessisville, sa cousine, Mlle Laurette Beaulieu, de Victoriaville.

Dans le cortège on remarquait, une délégation des Chevaliers de Colomb composée de MM. G. Jourdain, Alphonse Laurin, Albert Olivier et G. Dérôme, les élèves et les professeurs de l'école St-Philippe, le Dr L.-G. Godin, MM. et Mmes Henri Gaillardet, Amédée Trotter, J.-W. Lamy, Mme H. Sauvé, Mme E. Lussone, M. L. Marcell, MM. et Mmes R. Aubin, A. Dion, J. Lanoue, J.-A. Landry, Uric Gélinais, du Cap de la Madeleine, Henri Janvier, MM. Geo Morissette, P. Paquin, Jos. Duval, H. Cooke, Gabriel Gaudette, le prof. Quiquemberg, E.A. Martin, J. Dufour, E. Trempe, A. Coulombe, A. Parent, D. Girard et une foule d'autres.

L'inhumation eut lieu au nouveau cimetière catholique des Trois-Rivières. Plusieurs tributs floraux ainsi qu'un grand nombre d'offrandes de messes et bouquets spirituels ont été envoyés à la famille du regretté défunt.

Louiseville

— Dans cette paroisse eut lieu l'ouverture des classes. Le nombre d'élèves inscrits est considérable.

— L'auto de M. Edouard Labonne, conduit par ce dernier, est venu en collision au coin des rues St-Laurent et St-Aimé avec la voiture de M. Dionis Lesage. Les dommages sont minimes.

— M. Cha. Ed. Dampousse, de St-Léon, a acheté l'état de boucher de M. Henry Paquin.

— Mlle Alice Lebel, garde-malade à Trois-Rivières, chez son père, M. Ephrem Lebel.

— M. Ephrem Lesage, marchand de Macamik, Abitibi, en promenade chez M. Henry Paquin.

— Mlle Marie-Sophie Lambert, de Montréal, passe quelque temps chez son frère, M. Zéphyrin Lambert.

— M. et Mme A. Grenier, de Montréal, chez M. Joseph Jasmin.

Une fête au P. Beaudry

Cap de la Madeleine, 10.— A l'occasion du départ pour Rome du R. Père Beaudry, O.M.I., il y eut une jolie soirée chez M. Alfred Cloutier, du Cap de la Madeleine.

La demeure de M. Cloutier était toute ornée de drapeaux et de banderoles tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Le R. P. Beaudry a été reçu par M. Adrien Cloutier et fut assisté à la place d'honneur par MM. Alfred Cloutier et Joseph Brière.

Durant la soirée, quelques rafraîchissements furent servis par Mlle Marie-Ange Richard et M. Adrien Cloutier.

Avant la séparation, à une heure assez avancée, M. Adrien Cloutier souhaita, au nom des invités, un bon voyage au R. P. Beaudry, qui remercia des belles paroles qui lui furent adressées. Assistèrent à cette fête, M. et Mme Alfred Cloutier, MM. Joseph Brière, Henri Dusseault, président des Artisans, Cour 580, et Mme Dusseault, M. Johnny Richard, Mme Adolphe Defoy, M. Frédéric Brière, Mme J. Girouard, M. Eugène Simard, Mme Uric Richard, Mme Alfred Marcoulier, M. et Mme Edouard Flageolle, Mme V. Hayes, M. Henri Fortin, Mlle Marie-Ange Richard, M. Adrien Cloutier, M. Flavien Lottinville, M. Joseph Richard, Mlle Rachel, Mlle Exilda Cloutier, etc.

Feu à Ste-Monique

Ste-Monique de Nicolet, 10.— Un incendie a détruit la grange de M. Jos. Clément, de cette paroisse. M. Clément fit tout de suite battre son grain quand le feu prit, on ne sait comment. Tout a été détruit, foin paille et instruments aratoires. Un cheval a aussi été brûlé. M. Clément ne possédait qu'une faible assurance.

Origine des Japonais

Tokio, 10.— Le Dr Ryuzo Toru, qui appartient à l'université impériale de Tokio, est une des plus hautes autorités au Japon en matière d'anthropologie, est d'avis que la race japonaise est venue du nord, et non des mers du sud comme on l'a prétendu jusqu'à ce jour.

Le Dr Toru aurait déclaré récemment que les preuves recueillies démontrent que la plus grande partie des Japonais actuels émigrèrent, de Corée de Sibérie et de Mandchourie.

Champlain

Ces jours derniers, il y eut magnifiquement chez M. Eléazar Grandmont. Etaient présents à cette réunion intime: MM. et Mmes Camille Grandmont, du Cap de la Madeleine, Roméo Carignan, Mme Emile Massicotte, de St-Prospère, MM. Léon et Adam Montplaisir, du Cap. Mmes Jos. Massicotte, de St-Prospère, Mlle Marie-Claire Hupé, de Québec, Marguerite Cloutier, de Shawinigan, Marie-Rose et Marie-Jeanne Grandmont, Anne-Marie et Gertrude Rochefort, Thérèse Grandmont, Cécile Montplaisir, du Cap. Mlle Jacob, de l'Abitibi, Germaine, Marie-Antoinette et Yvonne Marchand, de Batisca, Lydia et Béatrice Turcotte, Marie Leduc, de St-Grégoire, Angéline Carignan, MM. René et Paul Turcotte, Jean Leblanc, Armand Grandmont, Antonio, Charles, Léon et Georges Montplaisir, du Cap. Clément Massicotte, Raoul Beaumier, du Cap. Adrien et Gilles Turcotte, M. Leduc, de St-Grégoire, Lucien-Charles, Marchand, Richard Rochefort, Auray et Claude de Grandmont, Charles Montplaisir.

Les frais de la musique, piano et violon, furent faits par Mlle Thérèse Grandmont, Marguerite Cloutier, MM. Auray et Claude de Grandmont. Tous les invités se sont amusés. Ce n'est qu'aux petites heures qu'il fallut se séparer.

Partie de Whist.

Mlle Henriette Beaudoin a assemblée des amis à la résidence de ses parents pour une partie de cartes à l'occasion de son anniversaire de naissance. Etaient invités à cette soirée intime: Mlle Donatienne Marchand, Gabrielle Morinville, Lucille Massicotte, Gilberte Sauvageau, Thérèse Chartier, Alberte Beaudoin, Lucille Marchand, Marthe Sauvageau, Mariette Germain, Suzanne Beaudoin, Simone Marchand, Alice Rousseau, Suzanne Bailly, Berthe Massicotte, Alice Arcand, Gertrude Sauvageau, Elisabeth Leblanc, Eliane Germain, MM. Moise Hébert, du Cap. André Chartier, Benoît Beaudoin, Paul Labissonnière, Alfred Brunelle, Jos. Levasseur, de Shawinigan, Benoît Sauvageau, Nicolas Bailly, Pierre Leblanc, J. Rochon, de Cap. Santé, Armand Grandmont, Philippe Pagé, de Donnacona, Arthur Beaudoin, Arthur Rousseau, Joachim Leblanc, Charles Marchand, Frédéric Marchand, Sylvio Marchand, Henri Chartier.

Le sort a favorisé Mlle Marthe Sauvageau qui gagna le premier prix, un tablier de fantaisie; 2e prix, une boîte de papier à lettre, Mlle Gilberte Sauvageau; 3e prix, un porte-crayons à la peinture, M. Charles Marchand; 4e prix, un mouchoir de tulle, M. Arthur Bourbeau. Prix de consolation, Mlle Mariette Germain et M. Frédéric Marchand.

Plusieurs riches cadeaux furent donnés à l'héroïne de la fête, entre autres: un set à thé en porcelaine de Limoges, un set à manucure en ivoire français, une poudrette en argent, une statuette de similabre, un kodak.

Il y eut du chant et de la musique. La soirée s'est terminée par un superbe banquet auquel prirent part tous les invités.

— Mlle Lucille Marchand, de passage à Sorel.

— M. Théobald Marchand dans sa famille.

— Mlle Madeleine Lacroix de retour d'Amos, Abitibi.

— Mlle Dorothee Hardy, de Sorel, chez son oncle, M. Gustave Hardy.

— M. Albert Marchand à St-Maurice.

— Mlle Gertrude et Léonie Chartier à Amos, Abitibi.

Pointe-du-Lac

— En visite chez M. J.-B. Letendre, Mme Alexandre Lorange et son fils Arthur. Mlle Hélène Gauthier, institutrice et sœur d'Amos, Mlle Caliste Crétit et ses deux filles, de Worcester, Mass., M. et Mme Alphonse et leur fille Marie-Claire, des Trois-Rivières.

— M. Lucien Jutras, de l'Abitibi, au couvent voir ses deux filles Mlle Rita et Véronique, et chez M. J. Martin, son beau-frère.

— M. et Mme Donat Dupont et leurs enfants Jacques et Jacqueline, d'Amos, Mass., sont venus en auto chez M. Nap. Duval, père de M. Dupont, et à Yamachiche, Louiseville, Trois-Rivières, Princeville et Joliette. Mlle Duval et ses filles les accompagnent dans leur promenade en auto.

— M. Armand Dugré, M. et Mme Omer Dugré chez M. Léon Dugré.

— M. et Mme Ephrem Bourassa, leur fille Mlle Amanda et leur nièce, Mlle Germaine Rouette, de Sherrington, de passage chez MM. Noé Dufresne et Hercule Biron de ce village.

— MM. Albert Rouette et Auguste Bellefeuille, tous deux élèves de l'Académie de La Salle, ont fait chacun une promenade à la fin des vacances, le premier à St-Hilaire, sur le bateau à gazoline de son père, M. Troffie Rouette, et le second à La Tuque chez son oncle, M. Bellefeuille.

— Mme Herminie Biron, de Manville, R.-I., est venue conduire son fils Wilfrid au collège à Québec et a fait une promenade chez son beau-père, au Cap Rouge, et ici chez M. Noé Dufresne.

— M. et Mme J.-B. Gendron, de Farnham, M. et Mme E. Paquin et leur fille, Rolande, des Trois-Rivières, chez M. Ad. Biron, marchand.

Ostracisme

Rome, 10.— Le préfet de Trente vient d'interdire la vente de cartes postales portant des inscriptions en allemand, ou dans les deux langues.

C'est un nouvel effort dans le but d'assimiler intégralement la région du haut Adige, reconquise par l'Italie au cours de la guerre mondiale, et pour y diminuer autant que possible l'influence autrichienne.

Les albums de valse et de cartes postales avec inscriptions en allemand ne pourront plus être mis en vente après le 15 septembre 1925.

L'OFFENSIVE EST DECLANCHEE

Paris, 10.— L'offensive franco-espagnole si longtemps attendue contre le chef rebelle Abd-El-Krim et ses alliés a été déclanchée et battra son plein bientôt, a-t-il été déclaré aujourd'hui dans les quartiers officiels. Les Espagnols, après avoir débarqué avec succès des troupes sur la côte d'Albacete, hier, se sont mis en marche sur Adir. Au sud les troupes franco-espagnoles dont le nombre varie entre 150,000 et 200,000 se porteront sous peu à l'attaque de Tétouan dans le secteur nord-ouest du Rif ainsi qu'à l'attaque de Shessuan qui est plus au sud.

ACTIVITE DE L'ENNEMI

(Presse Canadienne)
Fes, 10.— Un communiqué officiel de

source française publié hier soir sur les hostilités Maroc entre les Français et les Maures, dit: "Sur le territoire occidental l'ennemi fait montre d'une activité croissante. Les Maures ont apporté des pièces d'artillerie sur les hauteurs d'où ils bombardent Isoual et Taftant. Dans le secteur occupé par les troupes espagnoles l'ennemi n'a pas fait d'attaques bien importantes, mais à cet endroit le chef rebelle Kri concentre des troupes nombreuses. Sur le secteur central de la ligne de combat le calme règne présentement tout comme sur le secteur oriental.

Le dix-neuvième corps d'armée après avoir renforcé son aile gauche a effectué une jonction avec le centre près de Abtaza.

La goutte guérie

Vienne, 10.— A la suite d'expériences poursuivies méthodiquement pendant quatre années consécutives, le Dr Gustav Paul, directeur de l'Institut national de vaccination de Vienne, vient de lire à la société médicale un rapport dans lequel il prétend avoir obtenu des guérisons remarquables dans toutes les formes de rhumatisme et de goutte par des injections sous-cutanées de tuberculine.

Le Dr Paul est si convaincu de l'efficacité de ce nouveau remède qu'il n'hésite pas à dire que s'il lui est impossible d'imaginer une humanité sans tuberculose, il voit très bien, dans un avenir rapproché, une humanité délivrée du rhumatisme.

L'assemblée des médecins a écouté avec le plus grand intérêt l'exposé du Dr Paul, qui a expliqué la composition de la tuberculine, avec laquelle il a traité plus de 600 cas.

L'acte d'une folle

Columbus, Ohio, 10.— Mme Edith Lane, âgée de 29 ans, a mis son bébé de six semaines dans une lessiveuse pleine d'eau qu'elle plaça ensuite sur le feu. Son mari, rentrant quelques heures plus tard, découvrit la mort de son enfant.

Mme Lane a été incarcérée en attendant d'être soumise à un examen mental.

Loi de Faillite

Avis aux Créanciers

DANS L'AFFAIRE de l'actif de Joseph Amand Poliquin, de Trois-Rivières, y faisant afficher sous le nom et le raison sociale de "DOMINION MEAT MARKET REG'D." édicté autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Joseph Amand Poliquin, boucher de Trois-Rivières, P.Q., a, le 8ème jour de septembre 1925, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que Adolphe Provencier, équestre-officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Les créanciers qui ont des réclamations doivent être déposés entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous devez droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé dans les trente jours à compter du présent avis, parce que des et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de ladite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avertis aura été reçu alors.

Daté à Trois-Rivières, ce 9ème jour de septembre, 1925.

J. H. René de COTRET, Gardien.

19 rue Alexandre, Trois-Rivières

ENCAN

**LES VENDREDIS SOIRS
A 7 HEURES
VENTES PRIVEES TOUS LES
JOURS:**

MEUBLES, PIANOS, FONDS DE BANQUE,
ROUTES, NOUVEAUTES, CONFECTIONS,
CHAUSSURES, CHEVEUX, HARNAIS
ETC., ETC.

"La Bourse des Occasions"

Les ENCHÈRES BAILLARGEON

LIMITÉE

67, St-Philippe, Près du marché

Trois-Rivières.

LISEZ LES ANNONCES

Pour économiser du temps

Il n'y a pas de substitut à la circulation.

Avant que vint se constituer l'Audit Bureau of Circulations plusieurs trucs ingénieux avaient été inventés pour accroître une circulation et par là influencer l'annonceur. C'était une tentative de substitution.

La fréquence de pareilles tentatives a rendu nécessaire la création d'un autorité pour mettre fin à ces méthodes déloyales. L'A. B. C. en est né. Aujourd'hui la majorité des principaux journaux au Canada et aux Etats-Unis font vérifier leur circulation par ce Bureau, non seulement pour se protéger, mais aussi pour protéger leurs annonceurs.

Nous sommes fier d'être membre de l'A.B.C. Notre dernier rapport du vérificateur est ouvert à votre inspection et il vous démonte qu'il n'y a pas l'ombre d'une tentative de substitution dans la circulation que nous réclamons, —et que nous avons.

Le Nouvelliste



Voici deux fameux tableaux de peintres anglais qui ont été exposés à l'Exposition de Toronto et qui ont été l'objet des commentaires les plus intéressants.